

ÉPARGNE OCCITANIE : L'ÉCONOMIE CITOYENNE EN RÉGION POUR FINANCER LES ENTREPRISES

Publiée le mardi 19 Avril 2022 - Économie

Plus que jamais, les citoyens ont envie de donner un sens à leurs actes économiques et à leur épargne.

Pour donner un rôle d'acteur aux citoyens, les aider à soutenir l'économie réelle, à investir dans les entreprises et l'emploi près de chez eux, la Région Occitanie a souhaité créer en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Occitanie et l'AREC (Agence

Régionale de l'Énergie et du Climat) le premier portail régional du financement participatif et citoyen.

Cette initiative, dont l'objectif est de construire ensemble une relance durable, invite les citoyens à mettre leur épargne au service de la création d'emplois, en accompagnant les acteurs économiques locaux dans la croissance et l'innovation.

Quels sont les projets financés ?

Le dispositif Épargne Occitanie accompagne les entreprises dans les grandes étapes de leur développement, en capital, en dette ou en dons :

- Financement de la transition écologique
- Investissements matériels et immatériels
- Cession, transmission d'entreprises
- Relocalisation
- Croissance externe et internationale
- Effet de levier bancaire
- Financement de la recherche et du développement
- Financement de nouveaux marchés et nouveaux produits

Quels sont les entreprises financées ?

3 conditions sont définies pour être éligible aux financements Épargne Occitanie

Financement des sociétés créées depuis plus de deux ans

Besoins de financement de 50 000€ à 8 M€ sur une durée maximum de 7 ans

Intervention en augmentation de capital, en dette obligataire, (simple ou convertible) ou en titres participatifs

Le crowdfunding ou financement participatif, qu'est ce que c'est ?

Le crowdfunding, littéralement "financement par la foule" est aussi appelé finance participative. Il s'agit d'un mode d'investissement / financement digital permettant d'une part à des internautes (particuliers ou professionnels) d'accéder à des produits financiers non-cotés, et d'autre part, à des entrepreneurs d'accéder à des solutions de financement alternatives ou complémentaires aux acteurs traditionnels (banques, business angels, fonds d'investissements...).

Entrepreneurs, pourquoi choisir le portail régional Épargne Occitanie ?

Pour lancer Épargne Occitanie, la Région et la CCI Occitanie ont fait appel à un spécialiste de l'investissement digital et du financement participatif. Le choix de la plateforme de financement participatif (crowdfunding) WiSEED est motivé par plusieurs critères.

Tout d'abord, c'est une entreprise régionale dont le siège est à Toulouse. Ensuite, c'est un acteur à taille humaine avec 40 collaborateurs experts de la finance et de l'accompagnement des entrepreneurs. En 2019, WiSEED a accompagné plus de 600 projets dans des univers tels que l'immobilier, les start-up, les énergies renouvelables, l'environnement, la santé ou encore l'alimentation. WiSEED dispose et anime une communauté de plus de 155 000 investisseurs privés qui sont des membres avisés et actifs dont plus de 23 000 en Occitanie.

Épargne Occitanie, comment ça marche ?

Le financement par obligations, dès 50.000 €

WiSEED : le tiers de confiance entre les citoyens investisseurs et votre entreprise à la recherche de fonds pour financer un ou plusieurs projets. La levée de fonds en

obligations, c'est une émission par l'entreprise d'un emprunt obligataire avec une durée et un taux déterminés. Les fonds sont versés après la phase de collecte.

Le financement pas actions, dès 200.000 €

La levée de fonds en actions consiste à ouvrir votre capital à de nouveaux actionnaires qui seront regroupés dans une holding, dédiée au financement de votre projet via WiSEED. Cette holding entre comme une seule personne morale dans votre capital, comme pourrait le faire un fonds ou un Business Angel, mais n'entre pas dans la partie opérationnelle de votre entreprise. La holding sera dissoute au moment de la sortie à horizon 5 à 8 ans.

[En savoir plus](#)

